

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE TRAUBACH LE HAUT
Séance du 15 octobre 2019
N°4/2019

Membres élus : 15
Membres en fonction : 15
Membres présents : 13
Absents : 2
Procuration : 0

L'an deux mille dix-neuf, le quinze octobre à 19H30, le Conseil Municipal de TRAUBACH-LE-HAUT s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du sept octobre deux mille dix-neuf.

Sont présents, sous la présidence de **Monsieur Pierre RINNER, Maire** :

Les Adjoints : Mme BATLLE Marie-Paule, M. BRUNGARD Olivier, M. FREYBURGER Didier

Les Conseillers : M. BRUNGART Patrick, Mme BRUNGART Marie, Mme ENAY Christelle, M. FREYBURGER Christian, M. JOUVENCEAUX Jérôme, M. MEYER Stéphan, Mme RINNER-SORTINO Fabienne, M. RICHARD Michel, Mme RINNER-NOBREGA Christelle

Absents excusés : Mme FREYBURGER Nathalie, Mme GRANIER Françoise

Le quorum est de 8. Celui-ci étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

En application des articles 2541-6 et 2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme SCHMITTLIN Joëlle, adjoint administratif, est désignée secrétaire de séance.

POINT 1. – Approbation du compte rendu du CM du 25 juin 2019

Le Procès-verbal de la séance du 25 juin 2019 a été diffusé à l'ensemble du Conseil Municipal. Il n'appelle aucune observation et est approuvé **à l'unanimité**.

POINT 2. – Affaires administratives

a) Centre de Gestion : adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires 2020/2023

Le Conseil Municipal de TRAUBACH LE HAUT

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code des Assurances ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 26 ;

VU le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

VU l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

VU le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre de Gestion en date du 5 novembre 2018 approuvant le renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire ;

VU les délibérations du Conseil d'administration du Centre de Gestion en date du 11 mars 2019 approuvant la procédure concurrentielle avec négociation pour le renouvellement dudit contrat et le maintien des modalités de participation des collectivités aux frais du Centre de Gestion liés à la mise en concurrence et à la gestion du contrat d'assurance ;

VU la décision d'attribution de la Commission d'appel d'offres du 1^{er} juillet 2019 ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre de Gestion en date du 1^{er} juillet 2019, autorisant le Président à signer le marché avec le candidat CNP Assurances / SOFAXIS ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 5 mars 2019, pour adhésion à la procédure de marché public (renouvellement du contrat groupe) faite par le Centre de Gestion ;

VU l'exposé du Maire ;

VU les documents transmis ;

CONSIDÉRANT la nécessité de conclure un contrat d'assurance statutaire ;

Le Conseil Municipal de TRAUBACH LE HAUT après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'adhérer à compter du 1^{er} janvier 2020 au contrat groupe d'assurance statutaire 2020-2023 et jusqu'au 31 décembre 2023.

Assureur : **CNP Assurances / SOFAXIS**

Régime du contrat : capitalisation

Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

Pour les agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL :

Les risques assurés sont : décès, accident de service / maladie contractée en service, maladie ordinaire, longue maladie / maladie de longue durée, maternité / paternité / adoption, temps partiel thérapeutique, disponibilité d'office, invalidité.

Tous les risques avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 5,20 %

et

Pour les agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents contractuels de droit public :

Les risques assurés sont : accident du travail / maladie professionnelle, maladie ordinaire, grave maladie, maternité / paternité / adoption, temps partiel pour motif thérapeutique.

Tous les risques avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 1,00 %

PREND ACTE que les frais de gestion du Centre de Gestion, qui s'élèvent à 0,085 % de la masse salariale annuelle de la collectivité, viennent en supplément des taux d'assurance ci-dessus déterminés,

Et à cette fin,

AUTORISE le Maire à signer le certificat d'adhésion avec l'assureur ainsi que la convention à intervenir dans le cadre du contrat groupe avec le Centre de Gestion.

PREND ACTE que la Collectivité adhérente pourra résilier son adhésion au contrat groupe chaque année sous réserve du respect du délai de préavis de six mois.

b) CCSAL : rapport annuel 2018 du service produits résiduels

Monsieur le Maire présente le Rapport annuel 2018 sur le Prix et la Qualité du Service Public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés, réalisé par la CCSAL.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, n'a aucune remarque particulière à formuler et **l'APPROUVE à l'unanimité**.

c) CCSAL : projet "Casemates"

La commission "Patrimoine" de la CCSAL et le vice-président, Maire de Sternenberg, SUTTER Bernard, ont lancé un projet de mise en valeur des casemates avec la création de 3 circuits fléchés et de panneaux descriptifs à proximité.

Cette opération a pour but de sauvegarder notre patrimoine et d'étoffer l'offre touristique du secteur (Traubach le Haut, Buethwiller, Diefmatten, Falkwiller, Guevenatten, Hecken, Gildwiller, Sternenberg,).

Le Conseil Municipal, après délibération, **autorise à l'unanimité**, Monsieur le Maire à consulter les propriétaires des parcelles concernées par le passage des circuits, pour les informer de ce projet et leur faire éventuellement une proposition d'achat de ces parcelles par la commune.

d) DGF 2021 : actualisation de la longueur de la voirie communale 2019

Monsieur le Maire explique que la longueur actuelle de la voirie communale est de 3850 m, suivant délibération du 22 novembre 2016.

La longueur a récemment été augmentée de 2 x 50 m, suivant arrêté N°21/2019 du 3 septembre 2019 en direction de Bréchaumont (RD 26), et suivant arrêté N°22/2019 du 3 septembre 2019 en direction de Guevenatten (RD 14bis).

Cette augmentation ne peut toutefois pas être prise en compte pour revaloriser la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de l'année 2021, car il s'agit d'une route départementale.

POINT 3. – ONF/FORET COMMUNALE

a) Bilan financier forestier 2011 à 2018

Monsieur le Maire présente au Conseil un bilan de l'ONF des recettes/dépenses pour la période 2011 à 2018.

b) Travaux d'exploitation 2020

Monsieur le Maire présente le programme ONF des travaux d'exploitation ainsi que l'état prévisionnel des coupes (E.P.C.) 2020 de la forêt communale.

- **Coupes à façonner (prévisions) :** bois d'œuvre : 705 m³
bois d'industrie : 285 m³
bois de chauffage : 77 m³ soit 110 stères
bois non façonnés : 294 m³ soit 420 stères
soit un volume TOTAL : 1361 m³

Parcelles concernées : 2a, 9a, 16a, 17a, 17b, chablis
RECETTES brutes : 58 640 € HT

DEPENSES d'exploitation hors honoraires : 17 870 € + 9 630 € HT
RECETTES nettes prévisionnelles hors honoraires : 31 140 € HT

- **Coupes en vente sur pied (prévisions) :** pas de prévisions

Le Conseil Municipal, après délibération, **décide à l'unanimité**, d'effectuer les travaux et coupes ci-après pour 2020.

Coupes dans les parcelles 9a, 16a, 17a, 17b : volume de **800 à 900 m³ au maximum**
Pas de coupes dans la parcelle 2a.
Environ 350 m³ de chablis

POINT 4. SAPEURS-POMPIERS

a) Avenant à la convention SP du Val du Traubach et allocation vétéran

Monsieur le Maire explique que le SDIS effectue annuellement le versement de l'allocation de vétéran aux sapeurs-pompiers retraités. A partir de 2019, et conformément aux obligations législatives et réglementaires, il doit aussi demander le remboursement de l'allocation aux communes. De ce fait, il est nécessaire d'ajouter **un avenant** à la convention SP du Val du Traubach signée en 2017 par les communes de Traubach le Bas, Traubach le Haut et Guevenatten.

VU la convention intercommunale des sapeurs-pompiers du Val du Traubach approuvée par délibération du 11 juillet 2017 ;

VU le PROJET d'avenant à la convention présenté par Monsieur le Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

Approuve les termes de l'avenant à la convention ;

Autorise Monsieur le Maire à signer avec les communes concernées ledit avenant.

b) Convention Amicale SP

Monsieur le Maire explique qu'il convient de formaliser par le biais d'une convention, les modalités de mise à disposition par la commune de Traubach le Haut, de locaux au bénéfice de l'Amicale des sapeurs-pompiers.

VU le PROJET de convention présenté par Monsieur le Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

Approuve les termes de la convention ;

Autorise Monsieur le Maire à signer avec l'Amicale concernée ladite convention.

c) Remise de médailles/galons SP

Le 15 septembre dernier, une cérémonie de remise de médailles et de galons aux sapeurs-pompiers du CPI du Val du Traubach, a eu lieu à Guevenatten, dans le cadre d'une remise de médaille d'honneur du travail aux agents communaux.

POINT 5. URBANISME

a) Projet de méthanisation à Traubach le Bas/à Wolfersdorf : avis sur le plan d'épandage de digestat

Par arrêté préfectoral en date du 22 août 2019, Monsieur le Préfet du Haut-Rhin a procédé à l'ouverture d'une consultation du public, au titre des installations classées, relative à la demande d'enregistrement présentée par la société METHA GAZ, afin d'exploiter une installation de méthanisation située sur les communes de Traubach le Bas et de Wolfersdorf.

Cette consultation s'est déroulée du 18 septembre au 16 octobre 2019 inclus.

Le Conseil Municipal de Traubach le Haut est appelé à donner son avis concernant le plan d'épandage de digestat, dans le cadre de ce projet.

Une présentation du projet est faite par Monsieur DIETEMANN Vincent, exploitant agricole du GAEC de la Vallée à Traubach le Bas.

Monsieur DIETEMANN Vincent quitte la salle de réunion.

VU la présentation du projet ;

Après délibération, le Conseil Municipal de Traubach le Haut, **à l'unanimité**

Emet un avis favorable pour le plan d'épandage figurant dans la demande d'enregistrement de la société METHA GAZ, relative au projet d'exploitation d'une installation de méthanisation dans les communes concernées.

b) Projet de méthanisation à Gommersdorf : avis sur le plan d'épandage de digestat

Par arrêté préfectoral en date du 22 août 2019, Monsieur le Préfet du Haut-Rhin a procédé à l'ouverture d'une consultation du public, au titre des installations classées, relative à la demande d'enregistrement présentée par la société HOPLA GAZ, afin d'exploiter une installation de méthanisation située sur la commune de Gommersdorf.

Cette consultation s'est déroulée du 18 septembre au 16 octobre 2019 inclus.

Le Conseil Municipal de Traubach le Haut est appelé à donner son avis concernant le plan d'épandage de digestat, dans le cadre de ce projet.

VU la présentation du projet ;

Après délibération, le Conseil Municipal de Traubach le Haut, **à l'unanimité**

Emet un avis favorable pour le plan d'épandage figurant dans la demande d'enregistrement de la société HOPLA GAZ, relative au projet d'exploitation d'une installation de méthanisation à Gommersdorf.

c) Projet de parc éolien

La commune a été approchée par "EDF énergies renouvelables" pour un projet de 5 éoliennes à Traubach le Haut (et 2 éoliennes à Guevenatten), qui a fait l'objet d'une rencontre en juillet 2019. Monsieur le Maire présente une carte situant l'emplacement du projet ainsi que des photos.

Compte tenu des éléments insuffisants à disposition à ce jour, **le Conseil Municipal ne peut pas se prononcer sur ce projet** et attend les conclusions de l'étude commandée par le PETR Pays du Sundgau.

d) Bilan de l'urbanisme au 3^{ème} trimestre 2019

Monsieur le Maire présente une synthèse de janvier à septembre 2019

- des demandes de Certificats d'Urbanisme, Déclarations Préalables de Travaux et Permis de Construire

e) Demande d'un administré

N'ayant pas reçu tous les éléments nécessaires, ce point est reporté à une prochaine réunion.

POINT 6. – TRAVAUX 2019 et SUBVENTIONS

1) Subventions : résultats des demandes

La subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local 2019 (DSIL) pour **l'installation de luminaires LED** le long de la "rue Principale" depuis l'église jusqu'à la caserne SP, n'a pas été accordée. De ce fait, les travaux ne seront pas réalisés.

2) Travaux

a) Création du Site internet de la commune : maquette

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a effectué quelques modifications sur la maquette proposée par la société ADEQUATION WEB de Hirsingue. Le site devrait être opérationnel au 1^{er} trimestre 2020.

b) Optimisation du coût de location du copieur Mairie

La société SIGEC de Mulhouse, fournisseur du copieur de la Mairie, a fait une proposition d'optimisation de son coût.

Loyer trimestriel de 285 € HT.

Contrat d'entretien de 14€ HT/trimestre pour 3500 copies NB et 159.60 €/trimestre pour 3990 copies Couleur.

Le Mairie informe le Conseil qu'il a décidé d'accepter la proposition de la société SIGEC, effective à compter du 1^{er} janvier 2020 pour 5 ans.

c) Bâtiment "église" et "presbytère"

Monsieur le Maire informe le Conseil que des travaux de réparation sur la toiture de l'église et du presbytère ont été réalisés par la société SCHWOB de Traubach le Bas, pour un montant de 3105.60 € TTC.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a validé un devis de 2400 € TTC de la ferronnerie BATTMANN de Sickert, pour la mise en place d'une main courante à l'église.

Ces travaux seront intégrés dans la convention intercommunale relative aux frais des bâtiments culturels.

d) Bâtiment "Mairie"

Monsieur le Maire informe le Conseil que des travaux de réparation sur la toiture de la Mairie et annexes ont été réalisés par la société SCHWOB de Traubach le Bas, pour un montant de 1222.80 € TTC.

e) Sentier entre "rue de Bréchaumont" et "rue de la Forêt"

Suite aux travaux de sécurisation du réseau d'eau potable, le sentier entre les rues de Bréchaumont et de la Forêt a été remis en état (pose de concassé).

Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil présents à la journée de travail du 12 octobre dernier.

f) Reprofilage d'un fossé "rue de Bréchaumont"

Monsieur le Maire informe le Conseil que des travaux de reprofilage du fossé à l'entrée du village en venant de Bréchaumont seront réalisés par la société GH 90100 Grosne, pour un montant de 5998 € TTC. Ces travaux permettront d'évacuer les eaux par 2 écoulements et d'éviter les saturations du réseau d'écoulement pluvial.

g) Chemin rural "Gobenweg"

Monsieur le Maire présente les photos des travaux de remise en état du chemin rural "Gobenweg", réalisés par la société GH de Grosne (90100), pour un montant de 12 967 € TTC. Une subvention de 2161.20 € au titre de la DETR 2019 a été attribuée pour ces travaux.

Il présente une facture de travaux supplémentaires pour un montant de **9883.20 € TTC**, relatif à des travaux de busage/curage de fossés vers la propriété Riedinger, de réaménagement et d'agrandissement de la plate-forme de déchets verts, de pose de bordures "fil d'eau".

Après délibération, le Conseil donne à l'**unanimité** son accord pour cette facture.

h) Antenne de téléphonie mobile TDF

L'antenne de téléphonie mobile située en forêt communale (Hohbourg) a été incendiée dans la nuit du 23 au 24 septembre 2019.

La partie supérieure de l'antenne très endommagée, a été démontée par mesure de sécurité.

Le remplacement complet du pylône est géré par la société TDF qui propose de mettre en place un pylône de 42 m de **type métallique** peint en coloris vert (meilleure intégration dans l'environnement).

Le Conseil Municipal donne à l'**unanimité** son accord pour ce type de pylône.

POINT 7. – DIVERS

S.I.S. LE HOHBOURG

► Participation 2017 au SIS LE HOHBOURG

Monsieur le Maire informe le Conseil que le mandatement des 2 mois de participation 2017 a été fait.

VIE DU VILLAGE et VIE MUNICIPALE

► Evénements à venir

- ✓ **08/11/2019** Défilé "St Martin" écoliers du secteur – rues du village
- ✓ **08/12/2019** Repas de Noël – salle des Fêtes
- ✓ **26/01/2020** Vœux du Maire
- ✓ **22/02/2020** Repas du Conseil Municipal et des agents communaux
- ✓ **15/03/2020** Elections municipales 1^{er} tour
- ✓ **22/03/2020** Elections municipales 2^{ème} tour

AUTRES INFORMATIONS ET DEMANDES

► Une réorganisation du réseau des services fiscaux du Haut-Rhin est prévue d'ici 2021. L'Association des Maires Ruraux du Haut-Rhin, suite aux discussions et échanges avec le directeur départemental, a fait un point de l'avancement du projet.

Ainsi, les services fiscaux acceptent de maintenir pour les 2 ans à venir, des accueils dans les communes ayant une Trésorerie (dont Dannemarie) avant cette réforme. De même, ils acceptent de maintenir l'accueil sans RDV sur certains jours et/ou horaires (et pas exclusivement sur RDV). Ce dispositif sera évalué au-delà des 2 ans, et adapté en fonction des réalités de la pratique de la population.

► Paniers garnis 70 ans/75 ans

Il a été décidé que les paniers garnis remis, jusqu'à présent, aux personnes âgées de 70 ans ne participant pas au repas de Noël des Anciens, seront distribués, à partir de cette année, aux personnes âgées de 75 ans. Cette modification sera précisée sur l'invitation des personnes concernées.

Séance close à 23H 40 mn

TABLEAU DES SIGNATURES
POUR L'APPROBATION DU PV DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRAUBACH LE HAUT
de la SEANCE DU 15 OCTOBRE 2019

ORDRE DU JOUR :

POINT 1. Approbation du compte rendu du CM du 25 juin 2019

POINT 2. Affaires administratives

- Centre de Gestion : adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires 2020/2023
- CCSAL : rapport annuel 2018 du service produits résiduels
- CCSAL : projet "Casemates"
- DGF 2021 : actualisation de la longueur de la voirie communale 2019

POINT 3. ONF/forêt communale

- Bilan financier forestier 2011 à 2018
- Travaux d'exploitation 2020

POINT 4. SAPEURS-POMPIERS

- Avenant à la convention SP du Val du Traubach et allocations vétéran
- Convention Amicale SP
- Remise de médailles/galons SP

POINT 5. Urbanisme

- Projets de méthanisation à Traubach le Bas/à Wolfersdorf et à Gommersdorf : avis sur le plan d'épandage du digestat
- Projet de parc éolien
- Bilan urbanisme de la commune au 3ème trimestre 2019
- Demande d'un administré

POINT 6. Travaux 2019 et subventions

- Subventions : résultats des demandes
- Travaux
 - ° création du Site internet de la commune : maquette
 - ° optimisation du coût de location du copieur Mairie
 - ° bâtiment "église" et "presbytère"
 - ° bâtiment "Mairie"
 - ° sentier entre "rue de Bréchaumont" et "rue de la Forêt"
 - ° reprofilage d'un fossé "rue de Bréchaumont"
 - ° chemin rural "Gobenweg"
 - ° antenne de téléphonie mobile TDF

POINT 7. Divers

Nom, Prénom	Qualité	Présent	Absent	Procuration	Signature
RINNER Pierre	Maire	x			
BATLLE Marie-Paule	1 ^{ère} Adjointe	x			
BRUNGARD Olivier	2 ^{ème} Adjoint	x			
FREYBURGER Didier	3 ^{ème} Adjoint	x			
MEYER Stéphan	Conseiller	x			
FREYBURGER Christian	Conseiller	x			
RICHARD Michel	Conseiller	x			
RINNER-NOBREGA Christelle	Conseillère	x			
BRUNGART Marie	Conseillère	x			
BRUNGART Patrick	Conseiller	x			
RINNER-SORTINO Fabienne	Conseillère	x			
GRANIER Françoise	Conseillère		x		
JOUVENCEAUX Jérôme	Conseiller	x			
FREYBURGER Nathalie	Conseillère		x		
ENAY Christelle	Conseillère	x			